

LICENCE 1 ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

· LICENCE 1 ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

La Licence Administration Économique et Sociale (AES) assure une formation généraliste permettant aux étudiant. es d'acquérir une connaissance générale du fonctionnement des organisations privées (entreprises, associations....).

Langue transversale

Le Centre de Langues propose des cours de langue en 12 langues : allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, français pour non-francophones, intercompréhension, italien, portugais, suédois et russe. Les cours sont organisés par niveau de langue. En savoir plus.

Programme international MINERVE (PIM)

Le PIM donne une dimension internationale à vos études, dès la L1. Les cours y sont dispensés en allemand, espagnol ou italien par des professeur.es natif.ves.

Ce programme vous prépare à la mobilité internationale et aux doubles diplômes.

Condition requise: Niveau B2. En savoir plus.

Présentation

La Licence Administration Économique et Sociale (AES) assure une formation permettant aux étudiant.es d'acquérir une connaissance générale du fonctionnement des organisations privées (entreprises, associations,...).

La Licence est pluridisciplinaire, structurée autour de trois pôles de connaissances : le droit, l'économie et la gestion. La première année AES en constitue la première marche, permettant de se familiariser avec ces domaines.

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- · Campus Porte des Alpes (PDA)
- · Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Niveau(x) de recrutement

· BAC

Discipline(s)

· AES Économie et gestion Management Ergonomie

Responsable(s) de la formation

Corinne BARTHE LEBAILLIF
Pierre-Yves PEGUY

Contact secrétariat

Sahinder KARANFIL et Sandra SERTELET

Tél: 04 78 69 72 72 <u>aes@univ-lyon2.fr</u>

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l' Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d' inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette <u>page</u>.



Afin d'aider à l'orientation des étudiant.es, le premier semestre de la L1 est partagé avec une autre voie universitaire, appelée « Mineure », à savoir, au choix : Droit, Économie-Gestion, Langues Étrangères Appliquées (LEA). Les étudiant.es peuvent ainsi explorer deux possibilités de Licence. Au deuxième semestre, un choix est fait entre la voie AES et la voie mineure, puis les études se poursuivent pleinement dans l'une des deux voies.

Remarque: après un premier semestre AES/LEA, il est possible de choisir de poursuivre ses études en AES avec un renforcement optionnel LEA, ou de poursuivre en LEA avec un renforcement optionnel en AES (ce choix concerne les trois années de Licence).

Organisation des semestres

Couples proposés au semestre 1	Poursuites d'études au semestre 2
Licence majeure Administration Économique et Sociale (AES) et mineure <u>Droit</u>	Licence majeure Administration Économique et Sociale (AES) Licence majeure Droit *
Licence majeure Administration Économique et Sociale (AES) et mineure <u>Économie et</u> <u>Gestion</u>	Licence majeure Administration Économique et Sociale (AES) Licence majeure Économie et gestion *
Licence majeure Administration Économique et Sociale (AES) et mineure <u>Langues</u> <u>Étrangères Appliquées Anglais-Allemand</u>	 Licence majeure Administration Économique et Sociale (AES) Licence majeure Langues Étrangères Appliquées Anglais- Allemand *
Licence majeure Administration Économique et Sociale (AES) et mineure <u>Langues</u> <u>Étrangères Appliquées Anglais-Arabe</u>	Licence majeure Administration Économique et Sociale (AES) Licence majeure Langues Étrangères Appliquées Anglais- Arabe *
	· Licence majeure Administration

Licence majeure Administration Économique et Sociale (AES) et mineure <u>Langues</u> <u>Étrangères Appliquées Anglais-Chinois</u>	Économique et Sociale (AES) • Licence majeure Langues Étrangères Appliquées Anglais- Chinois *
Licence majeure Administration Économique et Sociale (AES) et mineure <u>Langues</u> <u>Étrangères Appliquées Anglais-Espagnol</u>	 Licence majeure Administration Économique et Sociale (AES) Licence majeure Langues Étrangères Appliquées Anglais- Espagnol *
Licence majeure Administration Économique et Sociale (AES) et mineure <u>Langues</u> <u>Étrangères Appliquées Anglais-Italien</u>	 Licence majeure Administration Économique et Sociale (AES) Licence majeure Langues Étrangères Appliquées Anglais-Italien *
Licence majeure Administration Économique et Sociale (AES) et mineure <u>Langues</u> <u>Étrangères Appliquées Anglais-Portugais</u>	 Licence majeure Administration Économique et Sociale (AES) Licence majeure Langues Étrangères Appliquées Anglais-Portugais *

En plus des possibilités d'orientation listées ci-dessus, les étudiant.es peuvent aussi demander une poursuite d'étude au S2 dans la double licence correspondant aux deux Majeures suivies au S1, et obtenir ainsi deux diplômes de licence à l'issue de leur formation. L'inscription en double licence n'est pas de droit et doit faire l'objet d'une demande motivée au moment de la procédure générale d'orientation qui se déroule à la fin du S1. L'Université ne garantit pas la compatibilité des emplois du temps proposés dans le cadre des deux formations, que ce soit pour les cours ou pour les examens (sauf pour les doubles licences dites « aménagées » si existante).

* nécessite l'autorisation de l'équipe pédagogique

Spécificité de la L1

La licence Administration économique et sociale est couplée au ler semestre à plusieurs mineures associées permettant de faire un choix d'orientation dès le second semestre.

Candidature

Modalités de candidature

- Les **élèves de Terminale**, les étudiantes et étudiants en **réorientation**, ainsi que l'ensemble des candidates et candidats **français**, de l'Union Européenne, de l'**Espace Économique Européen** et de la Suisse formulent leurs vœux d'orientation via la plateforme en ligne **Parcoursup**, selon un calendrier défini au niveau national. Retrouvez les dates clés et informations sur notre <u>page dédiée à Parcoursup</u>.
- · Les candidates et candidats non européens relèvent de la procédure de <u>Demande d'Admission Préalable (D.A.P)</u>.